



## SUCCÈS ET ÉCHECS EN ORTHOPHONIE : ANALYSE DES DÉTERMINANTS POUR LA NEUROLOGIE ADULTE

Animé par : **Antoine RENARD**, Orthophoniste, M2R Neuropsychologie & Neurosciences Cliniques

### DEFINITION / EXPLICATION DU THEME DE LA FORMATION

La prise en soin orthophonique découle d'un ensemble de facteurs indépendants et multi-déterminés tels que : l'étiologie des troubles, le diagnostic posé et sa compréhension de la part du patient et de ses proches, le pronostic et les connaissances techniques et humaines comme les limites personnelles du thérapeute.

Le concept de succès et d'échec en médecine et en sciences humaines est finalement peu souvent abordé, alors qu'il fait partie intégrante du quotidien dans la prise en soin orthophonique.

L'accompagnement orthophonique est donc un parcours dans lequel chacun des facteurs précités doit prendre toute sa place afin de qu'il soit le plus optimal possible.

Cette formation aura à cœur d'aborder chacun de ces éléments progressivement afin que le stagiaire puisse se les approprier et les mettre en œuvre directement à l'issue des deux jours.



### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Identifier les notions de succès et d'échec et leur valeur relative selon les points de vue
- Identifier les déterminants de la prise en soin selon les étiologies, les techniques, etc.
- Analyser pour chacun d'eux leur part respective dans l'échec ou le succès de la thérapie
- Etablir un bilan objectif des succès et échecs passés
- Etablir pronostic de succès ou d'échec à propos de thérapies fictives ou réelles à venir
- Mettre en place des techniques d'intervention et de savoir être permettant d'optimiser la prise en soin et d'en favoriser le succès tout en limitant les possibilités d'échecs.



### CONTENU

La formation s'articule autour de deux supports : un Powerpoint qui permet d'aborder les notions théoriques et un cahier de travaux pratiques qui permet de les manipuler à partir d'exercices concrets et d'études de cas réelles.

### **1er jour :**

#### **Succès et échecs : du vécu clinique aux données scientifiques**

Les stagiaires seront amenés à réfléchir à des succès et des échecs de thérapies qu'ils ont connus au cabinet. Durant cette phase d'échange les témoignages seront mis en commun afin d'en extraire les récurrences et les raretés pour chacune des deux issues.

Ensuite, les données scientifiques actuellement disponibles seront mises en avant de façon structurée afin de fournir aux stagiaires des canevas concrets servant à l'interprétation des succès et échecs rencontrés.

- NB :**
1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
  2. En cas d'annulation de votre part : \* un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, \*entre 30 et 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, l'acompte restera acquis à AMO \* 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

# AMO – Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2024

Des schémas, des photos et des vidéos étayeront les propos. Une mise en pratique des techniques d'analyse en individuel et par groupes sera menée.

8h30h-10h30 : Constat clinique des succès au quotidien du cabinet : mise en commun des expériences

10h30-11h Pause

11h-12h30 : Succès des thérapies : quels déterminants ?

13h30 -15h15 : Constat clinique des échecs au quotidien du cabinet : mise en commun des expériences

15h15-15h45 Pause

15h45 - 17h00 : échecs des thérapies : quels déterminants ?

## 2ème jour :

### Etudes de cas

L'intégration des notions vues la veille sera menée à partir d'études de cas préparées par le formateur. A partir de différents patients aux étiologies, objectifs et personnalités différentes, les stagiaires devront tantôt seules, tantôt en groupe, déterminer les facteurs de réussites propres à chaque accompagnement mené. Durant la deuxième partie de la journée, selon les mêmes modalités, les stagiaires identifieront les facteurs d'échec propres à chaque accompagnement mené. La conclusion des deux journées sera faite en proposant une vision intégrée et non dichotomisante de la réussite et de l'échec en orthophonie.

8h30h-10h30 : Analyse de cas cliniques ayant connu le succès

- Etude de cas APP logopénique (BM)
- Etude de cas Aphasie de conduction(HM)
- Etude de cas Aphasie Globale (FR)
- Etude de cas Tumeur cérébrale (GC)
- Etude de cas des stagiaires

10h30-11h Pause

11h-12h30 : Analyse de cas cliniques devant connaître le succès

13h30 -15h15 : Analyse de cas cliniques ayant connu l'échec

- Etude de cas APP sémantique (KG)
- Etude de cas Aphasie Globale (DJP)
- Etude de cas traumatisme crânien (Motard)
- Etude de cas des stagiaires

15h15-15h45 Pause

15h45 - 16h30 : Analyse de cas cliniques menant certainement à l'échec

16h30-17h00 : Conclusion et synthèse des deux jours.

**!! ATTENTION nombre de stagiaires limité : 25 personnes maximum.**



**Lundi 1<sup>er</sup> juillet et Mardi 2 juillet 2024 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**  
soit 14 heures de formation



**Centre Jean XXIII – 10 chemin du Bray – Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY**



Inscription (frais de repas inclus) via le site Internet [amo74.fr](http://amo74.fr)

**NB :**

1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : \* un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, \*entre 30 et 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, l'acompte restera acquis à AMO \* 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

AMO – 30, avenue de la Plaine 74000 ANNECY – N° SIRET 838 601 110 00029 - N° déclaration d'activité 84 74 035 05 74

site : [www.amo74.fr](http://www.amo74.fr) – nous contacter : [contact@amo74.fr](mailto:contact@amo74.fr)

# AMO – Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2024

APRÈS VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE, IMPRIMEZ LE CONTRAT ET RENVOYEZ-LE SIGNÉ AVEC VOS CHÈQUES À :

Responsable AMO du stage : Florence FORNER

7, square Alfred Boucher, 73100 AIX-LES-BAINS

florence.fornier@gmail.com

Adhérent : 370 € (Chèques : 50 € + 320 €)	Non - adhérent : 450 € (Chèques : 50 € + 400 €)	Convention employeur : 690 € (Réglement : selon convention)
--	--	--

**NB :**

1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : \* un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, \*entre 30 et 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, l'acompte restera acquis à AMO \* 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

AMO – 30, avenue de la Plaine 74000 ANNECY – N° SIRET 838 601 110 00029 - N° déclaration d'activité 84 74 035 05 74  
site : [www.amo74.fr](http://www.amo74.fr) – nous contacter : [contact@amo74.fr](mailto:contact@amo74.fr)